



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

MAEHE
SG
DC

Copie pour information

→ DIM
24/09
e

04 SEP. 2014

Réf. : CL/4072

Objet : **Directeur (D-1)**
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement
des capacités en Afrique (IIRCA)
Addis-Abeba, Éthiopie
6ETED0010CB

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous informer que j'ai décidé d'afficher le poste de Directeur de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA), à Addis-Abeba (Éthiopie).

Je vous adresse ci-joint des renseignements sur les fonctions attachées à ce poste, ainsi que sur les titres, l'expérience et les compétences requis.

Comme vous le savez, le Secrétariat accorde une grande importance à la répartition géographique et à l'égalité entre les sexes, en particulier au niveau des postes de direction. Je vous serais donc reconnaissante de bien vouloir m'aider à assurer un meilleur équilibre géographique, ainsi qu'une représentation équitable des femmes, en encourageant des personnes compétentes et qualifiées à faire acte de candidature.

Pour être pris en considération, les candidats à ce poste doivent présenter leur candidature en ligne, sur la page du site Web de l'UNESCO consacrée aux *Carrières*, dès que possible et bien avant la date de clôture et s'assurer que leur dossier a bien été réceptionné par le système. Les candidats recevront automatiquement par courriel un accusé de réception confirmant l'enregistrement de leur candidature.

Toutes les candidatures devront être dûment présentées au plus tard le 4 novembre 2014. Pour toute demande d'information, veuillez adresser un courriel à staffingteam@unesco.org.

Les candidats qui n'ont pas aisément accès à l'Internet peuvent, à titre exceptionnel, envoyer leur dossier de candidature par courrier postal à l'adresse suivante, en rappelant le numéro du poste : « 6ETED0010CB » :

Directeur
Bureau de la gestion des ressources humaines (HRM)
UNESCO
7 place de Fontenoy
75352 Paris 07-SP
France.

7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP, France
Tél. : +33 (0)1 45 68 10 00
Fax : +33 (0)1 45 68 16 90
www.unesco.org

Aux ministres chargés des relations avec l'UNESCO

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DES GÉNÉRALIS DE L'ÉTRANGER
BOURGER ARRIVÉ
9 4 SEP. 2014
18739



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Titre :	DIRECTEUR DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE L'UNESCO POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE (IIRCA)
Domaine :	Éducation
N° du poste :	6ETED0010CB
Classe :	D-1
Unité :	Secteur de l'éducation
Lieu d'affectation principal :	Addis-Abeba, Éthiopie
Recrutement :	Interne et externe
Type de contrat :	Engagement de durée définie (<i>contrat de 2 ans – durée maximale de 6 ans</i>)
Traitement annuel :	137 915 dollars des États-Unis
Date limite (minuit, heure de Paris) :	4 novembre 2014

APERÇU DES FONCTIONS DU POSTE

L'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) fait partie intégrante du Secteur de l'éducation de l'Organisation et jouit, en vertu de ses statuts, de l'autonomie fonctionnelle, sous la supervision de son Conseil d'administration. L'IIRCA s'attache à promouvoir une approche intégrée du renforcement des capacités qui inclut la formation, la recherche et l'assistance technique dans des domaines tels que les politiques efficaces de perfectionnement des enseignants, l'assurance qualité et une meilleure gestion des établissements de formation des enseignants. Il répond aux questions liées aussi bien à la demande qu'à l'offre d'enseignants et fait en sorte que les institutions éducatives d'Afrique œuvrant dans le domaine de la formation des enseignants aient accès aux plus récents travaux de recherche et exemples de bonnes pratiques.

Sous l'autorité de la Directrice générale de l'UNESCO et la supervision directe du Sous-Directeur général pour l'éducation, le/la titulaire assure la direction intellectuelle et définit une vision stratégique pour le programme et le personnel de l'IIRCA. En outre, il/elle propose au Conseil d'administration de l'IIRCA, pour approbation, les stratégies à moyen terme et les plans opérationnels de l'Institut, ainsi que les budgets correspondants. Le/la titulaire veille également à ce que l'IIRCA contribue pleinement à la réalisation des objectifs de l'UNESCO.

Guidé(e) par les orientations générales fixées par le Conseil d'administration pour le programme et budget de l'IIRCA, le/la titulaire est chargé(e) d'administrer l'Institut, d'élaborer et d'exécuter son programme et budget, ainsi que d'en rendre compte. Les responsabilités du/de la titulaire comprennent également : la planification, le recrutement et la gestion des performances des ressources humaines, en vue de constituer des équipes motivées et efficaces dotées des compétences adéquates pour atteindre les objectifs de l'IIRCA ; la mobilisation de ressources ; la promotion de l'IIRCA à l'extérieur et les relations avec les partenaires financiers et les ministères de l'éducation, ainsi qu'avec les autres parties prenantes de l'IIRCA. Il/elle entretiendra également une coopération étroite avec la Commission de l'Union africaine, les autorités nationales, les autres institutions du système des Nations Unies, les banques de développement, les ONG et les organisations bilatérales, afin de mettre en œuvre, superviser et évaluer des programmes dans le domaine des politiques de perfectionnement des enseignants.

QUALIFICATIONS REQUISES

FORMATION

- Diplôme universitaire supérieur (de préférence doctorat ou équivalent) dans des domaines en rapport avec l'éducation, la planification de l'éducation, l'administration de l'éducation, la conception de programmes de formation et l'économie de l'éducation.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- Au moins 15 ans d'expérience pertinente des questions d'éducation dans les pays d'Afrique subsaharienne à des postes de direction, tant au niveau international que national, dont au moins 6 ans au niveau international, étayée par plusieurs années d'expérience en matière de politiques relatives aux enseignants, d'enseignement à distance, de planification et de gestion de projets et de méthodes de recherche.

L'UNESCO s'attache à promouvoir l'égalité des sexes et l'équilibre géographique au sein du Secrétariat. En conséquence, les femmes sont vivement encouragées à se porter candidates, de même que les ressortissants d'États membres non représentés ou sous-représentés. Les personnes handicapées sont également encouragées à postuler. Une mobilité mondiale est requise, car les fonctionnaires sont appelés à exercer leurs fonctions dans d'autres lieux d'affectation, en vertu de la politique de mobilité géographique.

L'UNESCO NE PREND DE FRAIS À AUCUNE ÉTAPE DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT.

**REPRÉSENTATION DES ÉTATS MEMBRES
DANS LES POSTES SOUMIS À LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
AU 1^{er} JUILLET 2014**

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
Algérie	Afghanistan	Andorre	Angola
Belgique	Afrique du Sud	Antigua-et-Barbuda	Azerbaïdjan
Bulgarie	Albanie	Arabie saoudite	Bahreïn
Cameroun	Allemagne	Arménie	Barbade
Canada	Argentine	Bahamas	Brunéi Darussalam
Danemark	Australie	Bangladesh	Cabo Verde
Éthiopie	Autriche	Bélarus	El Salvador
France	Bénin	Belize	Émirats Arabes Unis
Irlande	Burkina Faso	Bhoutan	Guatemala
Italie	Burundi	Bolivie (État plurinational de)	Guinée équatoriale
Liban	Cambodge	Bosnie-Herzégovine	Guyana
Maroc	Chili	Botswana	Haïti
Népal	Chypre	Brésil	Îles Marshall
Niger	Colombie	Chine	Îles Salomon
Pays-Bas	Congo	Comores	Islande
Roumanie	Costa Rica	Djibouti	Kiribati
Sénégal	Côte d'Ivoire	Dominique	Koweït
Tunisie	Croatie	Érythrée	Lesotho
	Cuba	Estonie	Libéria
	Égypte	États-Unis d'Amérique	Luxembourg
	Équateur	Fédération de Russie	Malte
	Espagne	Fidji	Micronésie (États fédérés de)
	ex-République yougoslave de	Gabon	Monaco
	Macédoine	Grenade	Monténégro
	Finlande	Guinée	Nauru
	Gambie	Guinée-Bissau	Nioué
	Géorgie	Hongrie	Palaos
	Ghana	Iles Cook	Paraguay
	Grèce	Indonésie	République centrafricaine
	Honduras	Iran (République islamique d')	République démocratique du Timor-Leste
	Inde	Iraq	République-Unie de Tanzanie
	Israël	Kazakhstan	Rwanda
	Jamaïque	Kenya	Saint-Vincent-et-les Grenadines
	Japon	Kirghizistan	Samoa
	Jordanie	Libye	Singapour
	Lettonie	Maldives	Slovénie
	Lituanie	Myanmar	Soudan du Sud
	Madagascar	Namibie	Suriname
	Malaisie	Nicaragua	Tadjikistan
	Malawi	Nouvelle-Zélande	Tonga
	Mali	Oman	Tuvalu
	Maurice	Palestine	Vanuatu
	Mauritanie	Panama	
	Mexique	Papouasie-Nouvelle- Guinée	
	Mongolie	Portugal	
	Mozambique	Qatar	
	Nigéria		
	Norvège		